L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 3 JUILLET 1890.

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELLIA

A partir du 29 avril 1890, quittera le débarcadère à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain partant de la gare des Champs-Elysées

Pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Tous les jours (excepté le Dimanche et le Mercredi) à l'arrivée du train de............4 h. P. M

RETOUR:

Part de Madisonville, tous les jours à 5:30 A. M

EXCURSIONS:

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing.

DIMANCHES et MERCREDIS, à l'arrivée du train de 8 h. A. M.
DIMANCHES et MERCREDIS, à l'arrivée du train de 6 h. P. M.
Si le temps et la profondeur de l'eau le permettent.
Prix, par chaque traversée, **$1.**
Prix des jours d'excursion (aller et retour) pour tous les points, **$1.**

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE., Agent.
27 mars— No. 47 rue Carondelet.

RED STAR LINE.

Départ de New-York, d'Anvers et de Paris chaque semaine.

NOORDLAND, Mercredi, 9 juillet à 11 30 A.M.
BELGENLAND, Mercredi, 16 juillet, 5:00 P. M.

Six heures et demie d'Anvers à Paris.

Première cabine, $45 et au dessus, aller et retour $85 et au dessus—Deuxième cabine $35, aller et retour $65 et $72. Entrepont aux plus bas prix. Seulement $2,50 d'Anvers à Paris, 3e classe. Taux spéciaux pour l'Italie.

A M MOULTON.
J. A. BUISSON, 19 rue du Camp.
Agent autorisé, coin Toulouse et Bourbon.

La troupe de l'Opéra français de la Nouvelle Orléans, pour retourner en Europe, a pris un steamer de la ligne Red Star.
27 mars—6 mois

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, tous les samedis.

LA NORMANDIE, Collier, samedi, 28 juin
LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 5 juillet
LA BRETAGNE, de Jousselin, samedi, 12 juillet

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.
Première cabine........................**$80 et $100**
et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe..**$60**
Entrepont, $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Billets, aller et retour, à prix réduits.
Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART,
Agent principal à la Nlle-Orléans,
61 Carondelet.
M. J. A. BUISSON, coin Bourbon et Toulouse, est autorisé à vendre des billets de passages.
J. B. DODART.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant mercredi, 9 juillet, à 8 A. M.
[illegible] se compose des steamers suivants
KNICKERBOCKER. HUDSON.
LOUISIANA. NEW ORLEANS.
Le steamer
HUDSON,
Capt. Kemble.
[illegible] de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1½ P. 0/0
Passage—Cabine..................................$40
Entrepont.. 20
[illegible] prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.
[illegible] 1 an Rue Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.
Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Fs. Co.

Départ de la N-Orléans Pacific Express. daily........4 05 pm	Arrivée à la N-Orléans Atlantic Express. daily..........8:10 am
San Antonio Express daily ..7:20 am	New Orleans, Express, daily..7:50 pm

Chars-dortoirs entre New-Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans et San Antonio and New Orleans Express.

Connections à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux coin St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. O. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

Queen and Crescent Route,

qui est la plus courte de 96 milles entre la **Nouvelle-Orléans et Cincinnati.**

Temps, 26 heures.

La route la plus rapide, la ligne la plus courte, via Chattanooga, pour aller aux Carolines et en Virginie, Richmond, Washington, Baltimore.

La ligne courte, via Cincinnati, pour aller à Chicago, Cleveland, Buffalo, les Chutes du Niagara, et le Canada, **New York, Boston,** les Monts Adirondacks et White, et tous les points dans le Nord et dans l'Est

Comparez notre itinéraire avec celui des autres lignes.

	No 6, Fast Line.	No 2, Limited
Part de la N. Orléans.	8.45 a m.	4:00 p.m.
Arrive à Meridian...	3:00 p m.	9.50 p.m.
Arrive à Akron......	6:12 p.m.	1:10 a m
Arrive à Birmingham	9:00 p.m.	3:00 a.m.
Arrive à Attalla ..	11:08 p.m.	5:48 a.m.
Arrive à Chattanooga	2:00 a.m.	7:30 a.m
Arrive à Burgin ..	10.55 a m.	4:05 p.m.
Arrive à Lexington	12:05 p m.	5:00 p.m.
Arrive à Cincinnati..	3.30 p m.	6:20 p.m.

Bureau des tickets à la N. O., 34 St. Charles.

J. M. KNIGHT, Ticket Agent.
D. G. EDWARDS, R. H. GARRATT,
Gen'l Pass. Agent. Div. Pass. Agent,
Cincinnati, O. New Orleans.
J. J. O'DONNELL, Pass. Agt.
24 mars—

LEON QUEYROUZE & CO.,
"GROCERS" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
produits des Campagnes et de l'Ouest
97 RUE DECATUR.

ASSURANCES

The Southern Insurance Company of New Orleans.
(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Septième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1889 :

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$425.699 35
Sur les risques de rivière	22.586 57
Sur les risques de mer	12,249 19
	$460,535 11
A ajouter: Primes non acquises de 1888	102,433 94
Total des primes	$562,960 05
A ajouter: Intérêt et profits et pertes	28,906 49
Revenu total	$591,875 54
A déduire: Pertes payées—Sur risques d'incendie $190,110 41; Sur risques de rivière 16,883 63; Sur risques maritimes 10,599 91	
Total pertes payées $217,593 95	
Primes remboursées, et cancellations	47,796 39
Commissions	65,505 08
Réassurances	25,898 44
Taxes et licences	7,323 59
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc.	37,965 56
Total des débours	$402,083 02
Surplus	$189,792 52
Réservé pour risques non expirés	$114,588 32
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	33,500 00
Profits net	41,704 20
	$189,792 52

ACTIF
(A la valeur au marché.)

Comptant en main, à savoir: En banques $98,632 81; Au bureau 3,923 85	102,556 46
$119.000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Crossman)	130,900 00
$100,340 bons à prime de la ville de la Nlle Orléans, y compris les numéros tirés	149,669 80
$25.000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent	31,500 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent	28,200 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales)	8,506 63
Une action du capital du N. O. Board of Trade	75 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange	175 00
25 actions de la N.O. Warehouse Co	525 00
Une action French Opera House Co	250 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
Dépôt à l'Association du N. O. Fire Underwriters	150 00
Primes en cours de perception	49,818 58
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc	2,000 00
	$504,376 52

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	25,000 00
Dividendes non payés	1,584 00
Réservé pour risques non expirés	114,588 32
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	33,500 00
Balance (non compris le dividende de juillet 1889)	29,704 20
	$504,376 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Fait et signé sous serment devant moi, ce 16 janvier 1890.
M. T. DUCROS, notaire.
138 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci dessus en représente correctement la situation.
(Signé): J. H. MENGE.
FRANK RODER.
THOS. J. WOODWARD.
MORRIS SCHWABACHER
F. G. ERNST.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de **QUATRE POUR CENT** et de porter la somme de $15 000 au crédit du Fonds de Réserve, faisant $40,000 au crédit du Fonds de Réserve.
SCOTT McGEHEE,
Secrétaire
Nlle-Orléans, 15 janvier, 1890

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY OF NEW-ORLEANS.
(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.)
Bureau: No 49 rue du Camp.

QUINZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Cette Compagnie, conformément à l'article 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1889.

Primes reçues pour risques d'incendie	$ 86,067 46
Ajoutée: primes non expirées pour 1887. $21,907 61; Sauvetage et profits et pertes 1 889 29—	23,596 90
	$109,604 36
A déduire: Pertes par les incendies $33,354 13	
Réassurances 7,609 40	
Primes remboursées 5,709 69	
Commission et courtage 3,346 29	
Dépenses, générales, moins escompte et intérêt 16,156 49	
	66,076 00
	$43,528 36
Réservé pour pertes non ajustées	925 00
Intérêt payé le 1er juillet 1889	7,488 70
Intérêt et dividendes déclarés ce jour	11,332 54
Réservé pour primes non acquises pour 1889	20 006 67
Au fonds de réserve	3.777 45
	$43,528 36

ACTIF.

Billets d'actions pour capital	$1,539 50
Prêts sur dépôts de titres (collatérales) et hypothèques	166,287 02
Billets à recevoir	2,040 83
Propriétés foncières	15,000 00
Argent en banque et comptant	47,017 01
Primes en cours de collection	42,722 34
Meubles de bureau et accessoires	4,504 58
	$279,929 03

PASSIF.

Capital-actions	$150,000 00
Réservé pour pertes non échues	925 00
Réservé pour primes non acquises pour 1889	20,006 67
Intérêt et dividendes, fonds de réserve et surplus	108,997 36
	$279,929 03

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
I. N. MARKS, Président.
E. H. BENNERS, Secrétaire
Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 22e jour de janvier 1890,
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 22 janvier, 1890.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt semestriel de CINQ POUR CENT ainsi qu'un dividende extra de DEUX ET DEMI POUR CENT.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
E. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

H. H. BIERHORST.	PETER BLAISE.
T. PRUDHOMME.	JNO. FITZPATRICK
C. TAYLOR GAUCHE.	A. H. SIEWARD.
P. DOERR.	A. H. ISAACSON.
JACOB SCHOEN.	H. ELLERMAN.
I. N. MARKS.	I. H. SCHIERMANN.
JNO. EVERETT.	W. MARKS.
OTTO THOMAN.	P. BLAS.
A. A. MAGINNIS.	GEO. ZETZMANN.

ASSURANCES.

Vingtième Etat Annuel
—DE—
L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1889:

Primes reçues: Sur risques de feu	$251,065 98
Sur risques de marine	3,703 10
Sur risques de rivière	2,974 97
	$257,743 05
A ajouter, primes non acquises de 1888	60,716 00
Primes totales	$318,459 05
A ajouter, intérêts et profits et pertes	15,041 32
Revenus	$333,500 37
A déduire, pertes payées: Sur risques de feu... $89,072 36; Sur risques de marine 1,010 08; Sur risques de rivière 602 83	
Total des pertes payées	$90,685 27
Retour de primes et cancellations	25,822 60
Commissions	39,121 12
Réassurances	23,398 18
Taxes et Licences	2,947 15
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc	30,718 47
Déboursés	$212,693 79
	$120,806 58
A déduire: Primes non acquises $60,554 00; Pertes ajustées et non ajustées 30,000 00	90,554 00
Bénéfice net	$30,252 58

ACTIF.

Argent en caisse	$ 66,133 12
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents d'autres Etats	10,011 16
$10,000 Bons des Etats-Unis à 0/0 @ 127	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans @ 110	133,109 00
$64,560 Bons à Primes de la Nlle-Orléans @ 148	95,548 80
25,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 4 0/0 @ 95 1/2	23,875 00
Primes en voie de recouvrement	12,198 55
Prêts sur hypothèque	24,884 34
Effets à recevoir et billets à recevoir pour primes	6,002 09
Actions	4,465 28
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
	$405,918 34

PASSIF.

Capital	$300 000 00
Dividendes non réclamés	1,350 30
Réserve pour primes non acquises	60,554 00
Réserve pour pertes ajustées et non-ajustées	30,000 00
Intérêt sur capital dû en janvier 1890	9,000,000
	$400,904 30

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. PIERRE LANAUX, Président.
Assermenté et signé devant moi, ce 11 janvier 1890.
GEORGE O. ANDRY, Notaire.

A une assemblée de la Direction tenue ce jour il a été résolu de payer sur demande un dividende d'intérêt de TROIS POUR CENT, (3 0/0) pour le second semestre de 1889, faisant SIX POUR CENT pour l'année, sur le capital de l'Association.
GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1890.
12 janv—1m

OFFICIEL

Exposé annuel du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirant le 31 décembre 1887.

DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF, Etat de la Louisiane.

Conformément aux dispositions de la loi No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 10 avril 1880 nous, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comparé les timbres judiciaires qui sont nécessaires et requis par la loi pour la mise à exécution des dispositions de l'Acte précité et qui sont émis sous l'autorité de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat et qui sont actuellement entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier d'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et la manière dont il en a été disposé pour le compte des fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous sommes arrivés au résultat suivant établi dans les livres de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, et que nous certifions correct:

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé déposé et enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat, le même jour quatre cent soixante-huit mille six cent vingt neuf piastres 75 cents.......... 468,629 75

Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes Publics pendant l'année se terminant le 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix-huit mille six cent vingt-neuf dollars, 75 cents.......... 198,629 75

Balance des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1887, deux cent soixante-dix mille dollars.......... 270,000 00

Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé enregistré au bureau du Secrétaire d'Etat, le même jour, dix mille six cent six dollars, 87 cents.......... 10,606 87

Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes Publics pendant l'année échue le 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix-huit mille six cent vingt-neuf dollars, 75 cents.......... 198,629 75

Montant total des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat pendant l'année échue le 31 décembre 1887, deux cent neuf mille deux cent trente-six dollars, 62 cents.......... 209,236 62

Montant judiciaire des timbres rendus par le Trésorier d'Etat, pendant l'année échue le 31 décembre 1887, quatre-vingt mille six cent soixante-cinq dollars.......... 80,665 00

Balance des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1887, cent vingt-huit mille cinq cent soixante-onze dollars, et 62 cents.......... 128,512 67

Montant des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le fonds des Dépenses judiciaires, pendant l'année échue le 31 décembre 1887, en paiement des réclamations suivantes, savoir:

Pour fournitures de bureaux distribués aux différents officiers de la paroisse d'Orléans, y ayant légalement droit en vertu de la loi No 312 de 1880, trois mille cent quatre-vingt-quinze dollars, et 9 cts.......... 3,195 09

Pour salaires et rémunérations dus aux différents officiers et employés de la paroisse d'Orléans, salaires tirés du dit fonds, cent mille deux cent quarante-un dollars, et 68 cents.......... 100,241 68

Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le Fonds des Dépenses Judiciaires du 1er janvier 1887 au 31 décembre 1887 inclusivement, cent trois mille quatre cent trente-six dollars, et 77 cents.......... 103,436 77

{L S} En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles, accompagnées du Sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce neuvième jour de janvier A. D. 1888.
S. D. McENERY,
Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

ASSURANCES.

Vingt-troisième Etat Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans

Conformément à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1889 :

Primes sur incendies $197,741 69; Primes maritimes 2,889 10; Primes des rivières 1,577 07	
	$202,207 66
A ajouter: Primes non expirées de 1888	44,609 49
	$246,817 35
A ajouter: intérêt, profits et pertes $26,223 05; Moins salaires et dépenses générales 14,199 43	12,023 62
Fonds de surplus de 1888	24,476 05
Total	$283,317 02
Pertes payées—Sur risques de feu $93,148 63; Sur risques maritimes 2,086 45; Sur risques de rivière 1,619 99	
	$96,857 07
Réassurances	38,145 53
Primes remises et commissions	49,561 79
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	6,389 93
	185,952 32
Profits bruts	$ 97,364 70
Réservé pour primes non expirées $41,180 13	
Pertes non payées 11,708 52	
Dividende No 23 payé en juillet 1889 10,000 00	
Dividende No 24 déclaré en janvier 1890 10,000 00	
Fonds de surplus, 1889 24,476 05	
	97,364 70

ACTIF

Billets pour primes	$369 89
Primes en voie de collection	41,662 89
Prêts sur nantissement (dépôt de titres)	33,625 00
Prêts sur hypothèque	6,175 00
Bons des Etats-Unis, bons d'Etat, consolidés de ville et bons à primes	65,080 00
Stocks de banques, d'assurances et autres	38,928 50
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co	5,000 00
Propriétés foncières	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires	4,873 14
Argent comptant et en banque	24,835 44
	$287,364 70

PASSIF.

Capital actions	$200,000 00
Réservé pour primes non expirées	41,180 13
Réservé pour pertes non payées sur incendie	11,708 52
Réservé pour dividende 5 pour cent, janvier 1890	10,000 00
Réservé pour fonds de surplus, 1889	24,476 05
	$287,364 70

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.
Fait et signé sous serment devant moi, ce 10me jour de janvier 1890.
W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 9 du courant, a déclaré un second dividende semestriel de CINQ POUR CENT, faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1889, payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER.	P. W. DIELMANN.
J. J. WECKERLING,	JOHN THORN,
J. HASSINGER,	J. B. MEYERS,
LOUIS GRUNEWALD,	A.G. RICKS.
FRANK VATTER,	GEO. LIEDELICH.
HERM. CURTIUS,	FRANK J. LEVIS,
J. E. MERILH,	JOHN O. MOLL,
J. J. LANGLES.	

MECHANICS AND TRADERS' Insurance Company,
No. 14 rue Carondelet.

Vingtième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 décembre 1889:

Primes d'incendie $278,621 04	
Primes de rivières 21,192 26	
Primes maritimes 11,142 91	
Primes non acquises, 31 décembre 1888 85,501 30	
	$426,447 51
A déduire—Primes remboursées $25,797 98; Réassurances 45,269 67; Primes non acquises, 31 décembre, 1889 114,844 53	
	185,912 18
Primes nettes acquises	$240,535 33
A ajouter intérêt	32,529 10
Total des recettes	$273,064 43
Moins—Pertes par le feu, payées $89,794 41	
Pertes de rivières payées 16,150 79	
Pertes maritimes payées 699 99	
Pertes non payées 17,841 99	
Dépenses de bureau, d'agences et autres, et de taxes et licences en Louisiane et autres Etats 44,931 28	
Commissions 35 541 02	
	204,959 48
Profits nets	$68,104 95

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans	$62,420 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	193,640 00
Actions de banques et autres	369,280 00
Billets à recevoir	3 383 30
Argent comptant	29 208 77
Propriétés foncières	25,239 10
Primes en voie de collection	54,774 17
	$738,545 34

PASSIF.

Capital-actions	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises	114,844 53
Réservé pour pertes non payées	17,841 99
Réservé pour taxes et licences non payées	5,724 55
Réservé pour réassurances de rivières	5,310 34
Dividendes	16,750 00
Surplus	203,073 99
	$738,545 34

L'exposé précédent est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie
LLOYD R. COLEMAN, Président
GEO. H. FROST, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans,
Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 21me jour de janvier 1890.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 20 du courant, a résolu de payer sur demande (en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1889), CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital-actions de la Compagnie, et de passer $52,963 21 au crédit du surplus.

DIRECTEURS.

Robt. Maxwell,	Jas. McConnell,
Geo. W. Sentell,	C. M. Soria,
I. L. Lyons,	Walter C. Flower,
W. B. Thompson,	Jos. Vignes,
Frederick Wing,	A. Xiques,
T. L. Macon,	J. M. Walsh,
N. Landry,	T. S. Waterman,
Chas. Holloway,	P. Werlein,
F. J. Odendahl,	A. M. Silbernagel,
W. G. Wheeler,	G. A. Baldwin,
J. M. Frankenbush,	C. Harnandes,
Simon E. Marx,	A. M. Delavallade
P. J. Cockburn,	A. H. May, Jr.,
H. T. Cottam,	W. A. Roy,
J. A. Braselman,	Lloyd R. Coleman

1er mars—1m

Proclamation Annuelle DE QUARANTAINE.

DÉPARTEMENT EXÉCUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

Conformément aux dispositions de la Section 3049 des Statuts Révisés de l'Etat, et sur l'avis du Bureau de Santé de l'Etat, invitant le gouverneur à émettre sa proclamation annuelle de quarantaine contre les ports ci-dessous désignés, pour être mise en vigueur à partir du 1er mai 1890, savoir:

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complete désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIEME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés: c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou ont eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de CINQ (5) JOURS PLEINS, à partir de l'heure de leur arrivée à la Quarantaine.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Les navires arrivant de ports infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard peuvent devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième et quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, ou celles du Lac Charles, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir sub. une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, ainsi qu'une complète désinfection.

En conséquence, moi, FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'ai jugé convenable de lancer cette proclamation annuelle de quarantaine à partir du JEUDI, 1er mai A. D. 1890, contre les ports ci-dessus désignés, ainsi qu'il est prévu dans ce qui suit:

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations de l'Etat, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements ci-dessus, et le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans sera tenu de procéder énergiquement contre toute violation des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

{SCEAU} En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et y fait joindre le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 1-me jour d'avril de l'an de N. S. mil huit-cent-quatre vingt-dix
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane
Pour le Gouverneur;
GEO. SPENCER sous-secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières
—AUX—
Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter la mise à exécution des règlements de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tous sofas, tapis, rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en cuir.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consignataires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capable de s'endommager par l'eau en cas de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelle, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils auraient à subir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront ancrer aussi loin que possible, loin du rivage, et ne pas permettre à leur équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La cargaison doit, autant que faire se pourra, être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les navires portant des cargaisons de fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la station de la Quarantaine. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement ladite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et, auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention ainsi que les frais de désinfection etc.
22 avril—

THE NEW-ORLEANS BEE
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, $ .75 cents.

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 103 rue de Chartres, [illegible]

Friction Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement sérieux et constant, souvent même immédiat, des douleurs rhumatismales, aigues ou chroniques; guérison possible quand le souffrant n'est pas d'un âge très avancé ou d'une constitution ruinée par les excès ou par les maladies.—Bouteille de 8 onces, 60 sous.

La PUNAISICIDE (Bed bug killer) est déjà un légitime succès.

Rue Bourbon, 161, près Orléans.
22 mai—

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi, 2 juillet 1890.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$4,891,430 00	$766,502 00
Même temps la semaine dern.ère..	4,127,430 00	687,724 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE — Souverains Victoria, $4 85@4 90; 20-marcs, $4 65@4 75; 20-francs, $3 80 @3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60; doublons mexicains, $15 40@15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70@4 80; 20-pesos, mexicains, $19 40@19 60; or mutilé américain, 90@95c; or léger américain 97 @ 99 c. dollars mexicains, 80@81; sols péruviens, 75@76; pesos chiliens, 75@76; argent mutilé américain, 85c. par ce; 5-francs, 95@95c.; argent anglais, par £, $4 80@4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 82@4 90; billets de la Banque de France, 19@19½; reichsmarcs, billets, 22@24

MARCHÉ MONÉTAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent est en bonne demande et stable.

Papier exceptionnel		8
do a1		@8
Prêts sur garanties collatérales		6@7
Time do do		@7
Papier hypothécaire		@8

New York—Taux de l'argent à 6 pour cent.
Londres — Taux de la Banque d'Angleterre 4; consols 96 11|16 à 96 15|16, argent en lingots 47 11|16, U. S. 4's 124 ex coup.
Paris—Rentes 91 30.

CHANGE.

REICHSMARKS—Commercial 94⅝
Le STERLING est calme.
Commercial (60 jours)............483⅛@483⅝
Traites de banques (60 jours)............486
Les FRANCS sont calmes.
Francs de commerce (60 jours)......5.20
Traites de banques (60 jours).......5.17⅛
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est calme.
Traites de commerce 25c. de prime.
Traites de Banques $1 de prime.
Les banques tirent des chèques $1 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Avant l'appel de 11 a. m.	
$15,000 Louisiana 4 s	94
Appel de 11 a. m.	
11 actions N O Gaslight Co	102⅛
$10,000 Louisiana 4's	93⅞
$5,000 City 5's	100⅛
$3,000 City 5s	100⅛
$1.00 State warrants (1886)	47
50 actions N O Brewing Ass'n	95
$1,200 N O Brewing Ass'n bonds	104
Appel de 2 p. m.	
$5 500 Louisiana 4 s	93⅞
$2 000 City 5's	100⅛
10 actions N O Brewing Ass'n	95
Sales Unlisted securities.	

Le mouvement était comme suit aujourd'hui Plata Reina—100 actions à 85c.

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
American N'l	100	....	....
Bank of Commerce	10	12¼	12¾
Canal & Banking Co	100	....	....
Citizens	100	29	....
Germania National	100	200	....
Germania Savings	100	....	....
Hibernia National	100	....	....
Louisiana National	100	....	....
Metropolitan	100	....	....
Mutual National	100	....	147
N O National	100	....	....
People's	50	....	....
State National	100	....	....
Union National	100	143	....
Southern National		....	....
Traders'		8	9
Whitney National	100	265	....
Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins	100	53¼	....
Firemen's	50	....	....
Germania Ins Co	100	....	....
Hibernia Ins	100	....	....
Home Ins	100	100	....
Lafayette	50	....	....
Merchants Mutual	100	82	....
Mechanics' and Traders	100	126	131
N Orleans Ins Ass	25	....	....
N Orleans Ins Co	50	19¾	20¼
Sun Mutual Insurance	100	....	....
Southern Ins Co	100	99	....
Teutonia	100	130	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	116¼	118¼
Crescent City	100	97	98
Canal and Claiborne	50	....	....
New Orleans City	100	119	....
Orleans	50	70	72
St-Charles Street	50	93	94¼
Actions diverses.			
Brunswick Oil Works Co	100	....	....
Cr. Slaughterhouse	100	56¼	58¼
Hay Bonded Warehouse	100	....	....
Jeff City Gas Light Co	100	91	....
Consumers' Ice Co	100	....	....
Louisiana Ice Man Co	100	....	....
Le State Lottery Co	50	3	5
Le Oil Co	100	....	....
Metairie Cimetery Ass	100	....	....
N O Gas Light Co	100	101¼	102¼
N O Waterworks Co	100	97¼	....
Planters Crescent Oil Co	100	....	....
Sugar Shed Co	50	28	....
Southwestern Brush Electric Light Co	100	....	....
Louisiana Electric L't Co	100	....	....
Jockey Club	100	....	....
Crescent City Brewing Co	100	....	....
Bons d'Etat.			
Louisiana 4 s		93⅜	93⅞
Louisiana 2's		....	....
Bons de ville.			
Premiums		162¼	163
Premium drawn number		....	....
Privilege on Premiums		....	....
Consolidated 6's		....	....
Crossman		104	107
Consolidated Extended		....	....
Crossman		106¼	108
Extended 6's		....	....
Railroad		....	....
Waterworks		....	....
Park		....	....
City 5 0/0 certificates		....	....
City 5 0/0 Cts for Consolidated		....	....
City 5		99⅜	100⅛
City 7's		109	111
Bons divers.			
U S 4 0/0		121	....
Canal & Claib. St RR mort		....	....
C. St. L. & N. O. R. R. Co		....	....
Jackson RR 1st mort		....	....
Jackson RR 2d mort		....	....
Cotton Exchange Stock		240	290
Board of Trade Stock		....	....
Stock Exchange Stock		....	....
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's Exchange Stock		....	....
New Orleans Traction Co		30	....
Sugar Exchange		140	....
Morgan's L & T 1st mort		129	131
Tex. & Pacific RR 1st gold		91⅛	....
Tex. & Pacific RR 2nd gold		41	....
C.C. Brewing Co. 1st		....	....
St-Charles Hotel Co mort		....	....
Crescent City 1st		....	....
new		....	....
N O City RR Co mort		125	130
Carrollton RR mortgage, 1892		....	106
Commercial 1st mort		....	127
N O Waterworks Co mort		....	130
La Ice Mfg Co 1st mort		97⅛	106
La Ice Mfg Co 2d mort		....	....
Levee S. Cotton Press mort		....	....
La Electric L. 1st mort		97⅛	....
2d		105	....
Cotton Exchange 1st mort		105	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants Ordis. 1884		....	....
State Warrants Ordis. 1885		49	....
do do de 1886		45⅛	55
do do de 1887		89	....
do do de 1888		55	....
Police Cts		35	....
School Cts		35	....
City Script, old		31	....
new		67	....
Jan. Ia. Cts. en State Consols		35	35
Cts émis en vertu de l'acte 93 de 1880		20	....
Unpaid State Coupons No 12 (Jan. 1 1880)		16⅛	....
Unpaid State Coupons prior to No 12		26	35
Unpaid City Coupons		....	....
Half paid Coupons		....	....
State School Warrants		30	....
Unlisted Securities.			
Plata Reina	10	.80	.95
N. O. Brewing Association		95	95⅛
N. O. Brewing Ass. bonds		104⅛	105

1 Avec dividende 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Crossman's Issue 6 New Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLÉANS SUR PLACE

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 250 balles comprenant à arriver.
Le marché est stable.
Les cotons tachés sont de ¼ à ½c plus bas que les cotons blancs.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	9 15/16 nom	9 15/16 no
Ordinary	10 7/16	10 7/16
Good Ordinary	10 15/16	10 15/16
Low Middling	11 3/16	11 3/16
Middling	11 7/16	11 7/16
Good middling	11 11/16	11 11/16
Middling Fair	12 1/16	12 1/16
Fair	12 15/16 nom	12 15/16 no

FUTURS.

Stables.
Janvier 10,13 à ——; février 10,20 à 10,21; mars 10,26 à 10,27; avril —— à ——; mai —— à ——; juin —— à ——; juillet 11,48 à 11,50; août 11,36 à 11,37; septembre 10,50 à 10,51; octobre 10,14 à 10,16; novembre 10,07 à 10,08; décembre 10,07 à 10,08.
Les ventes comprennent 8,800 balles.

MARCHÉS DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 11¼, à Mobile 11 5|16, à Savannah 11 7|16, à Charleston 11⅝ asked, à Wilmington 11¼, à Norfolk à 11¾, à Baltimore à 12¼, à Boston 12¼, à Philadelphia 12¼, à Memphis 11⅝, à Augusta 11⅝ à 11⅞.

MARCHÉ DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Inactif.
Coton: Middling Gulf 12 3|16.

FUTURS.

Stables.
Janvier 10,55 à 10,56; février 10,60 à 10,61; mars 10,63 à 10,66; avril —— à ——; mai —— à ——; juin —— à ——; juillet 11,86 à 11,87; août 11,73 à 11,74; septembre 10,89 à 10,90; octobre 10,62 à 10,63; novembre 10,50 à ——; décembre 10,50 à 10,51

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,942,365 balles, même temps l'année dernière, 1,675,867 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 5,791,153 balles; même temps l'année dernière 5,484,446 balles.

EXPORTATIONS, A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,799 075 balles; même temps l'année dernière, 1,463,005 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 4,793,495 balles; même temps l'année dernière 4 615,000 balles.

STOCK—A la Nouvelle-Orléans, 25,165 balles; même temps l'année dernière, 20,882 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 118,218 balles; même temps, l'année dernière, 185,005 balles.

MARCHÉ DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Ferme.
Coton—6 7|16 pour le Middling Américain.

FUTURS

Fermes.

MARCHÉ DU HAVRE. SUR PLACE.

Calme et stable.
Coton—75 fr. pour le Bon Ordinaire (sur place), 75 fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 73 fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Stables.

SUCRE ET MÉLASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar and Rice Exchange.

Ventes 32 boucauts et 313 barils de sucre et 73 barils de mélasse.
Recettes 32 boucauts de sucre, 24 barils de sucre, 35 barils de mélasse.

OPEN KETTLE—Calme et stable.

Choice	5 @ —	
Strictly prime	5 @ —	
Prime	4¾ @ 4⅞	
Fully fair	— @ —	
Good fair	4⅝ @ —	
Fair	— @ —	
Good common	— @ —	
Common	4 @ —	
Inferior	— @ —	

CENTRIFUGAL—Calme et stable.

Plantation granulated	— @ —
Off granulated	— @ —
Choice white	5⅞ @ —
Off whites	— @ —
Gray off white	— @ —
Choice yellow	— @ —
Prime yellow	5 5/16 @ 5⅜
Off yellow	5⅛ @ —
Seconds	4⅛ @ 5

MÉLASSE—Open kettle—Nominal.

Fancy	— @ —
Choice	— @ —
Strictly prime	— @ —
Good prime	— @ —
Prime	— @ —
Good fair	— @ —
Fair	— @ —
Good Common	— @ —
Common	— @ —
Inferior	— @ —
Centrifugals	5 @ 8

CENTRIFUGAL—Nominal.

Fancy	— @ —
Choice	— @ —
Strictly prime	— @ —
Good prime	— @ —
Prime	— @ —
Good fair	— @ —
Fair	— @ —
Good common	— @ —
Common	— @ —
Inferior	— @ —

SIROP— —@30

RIZ.

Ventes — Sacs riz brut ——; barils riz écalé 380
Recettes — Sacs riz brut ——; barils riz écalé ——

RIZ ECALE—Ferme.

Fancy	5 @ 6
Prime	5¼ @ 5¾
Good	5½ @ 5⅝
Fair	5 @ 5
Ordinary	4⅛ @ 4⅝
Common	4 @ 4⅛
No 2	3⅛ @ 3⅞

RIZ BRUT—Stable.
Cotes du riz brut: $2 75 à 4 90.
RIZ POLI—$15 00 à ——.
SON—$12 00 à 13 00.

FARINES. A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—A peine stable.
Patents $4 80 à 5 00; extra fancy $4 60 à 4 70; fancy 4 20 à 4 30; choix $4 00 à 4 10 le baril.
FARINE DE MAIS—$2 00 à ——.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $5 00 à 5 20 le baril; extra fancy $4 90 à 5 00, fancy $4 50 à 4 62½. Minnesota flour, baker's $4 60 à 4 75; Straights 5 10 à 5 25; patents $5 60 à 5 75.
FARINE DE MAIS—$ —— à 2 10.
CREAM MEAL—Choix $2 40 à 2 50
GRITS—Choix $2 50 à 2 60.
HOMINY $2 65 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$3 50 à 3 75.
OAT MEAL—$6 00 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES. A LA BOURSE.

MAIS—Cote — à 47 pour le blanc, — à 46⅛ pour le mêlé et — à 47 pour le jaune.
AVOINE—No 2 de l'Ouest — à 37⅛; No 1 — à 38.
SON—77½ à 82½.
FOIN—Prime $14 00 à 15 00; Choice $17 50 à 18 00.

HORS DE LA BOURSE

Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 2 à 4c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 10c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à $2 50 de plus par tonne.

PROVISIONS. A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$12 75 à 13 00.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules 5¼ à ——; short rib sides 5⅜ à 5⅞; long clear sides 5⅜ à 5⅞; short clear sides 5⅞ à ——.
BACON—Epaules 5⅝ à ——; short rib sides 6⅛ à 6⅞; long clear sides 6¼ à ——; short clear sides 6⅞ à 6⅞.
GRAISSE—En tierçons raffiné, 5⅞ à ——; prime steam — à —, Packer's Tierces — à —.
JAMBON—10½ à 11⅛.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros, les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ¼ à ⅛c pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE

PRODUITS DIVERS—Jobbing—Pork, bbls—Prime mess $11 25 à 11 50; pig $11 25 à 11 50; extra prime and rump $10 25 à 10 50.
Sugar-cured Meats, la livre—Shoulders 6⅛ à 7c; Boston cut shoulders 7 à 7⅛c; picnic hams 7 à 7⅛c; breakfast bacon 8 à 8½c; hams 11 à 12c.
Beuf, bbls—Extra plate $9 25 à 9 50; plate $8 75 à 9 00, extra mess $— à 6 50; mess $—; demi-baril—extra plate $5 00 à 5 25; extra mess $4 00; New York Fulton Market $5 75 à 6 00.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.
CAFE—Prime 21¼; good 20½; fair 20¼; ordinary 19; common 17½ la livre.

[illegible]—Extra Fortunes 85c à $1 00 la livre; choice to fine 60 à 80c; fair to medium 30 à 35; fine social extra choice [illegible] à $1 00; fine to choice 30 à 60c; hyson and young hyson 35 à 39; gunpowder, fair to finest 30 à $1 20.

BEURRE—Western Creamery—Extra — à 18; extra firsts — à 17c; firsts 14 à 15c; Western Dairy—Extra — à 13; extra firsts — à 11; firsts — à 8. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE — New York creams — à 11¼; Western Cheddars full cream à 9; twins, full cream, 10¼; flats, full cream, 10¼; Young America's, full cream, — à 10½. Jobbing un peu plus élevé.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c; City Fine 95c; City Crushed 85c; Rock Salt ½c la livre, pochet, [illegible] 1¼ à 5 selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Lot $12 00 à —— par ton.
Farine de graine de coton—ville et campagne—jobbing au dépôt à $19 50 à 20 00 par ton, pour l'exportation $—— à —— f. o. b. par long ton.
Oil cake—$21 50 asked per long ton f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition)—Prime crude nom. bid le gallon in prime cooperage et nom. asked.

TOILE D'EMBALLAGE Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché:
Eastern — 2¼ pound 9¼@9½c per yard, 2-pound 7⅞@8c, 1¾-pound 6⅞@7¼ Western—2¼-pound 8⅛@— c. per yard, 2-pound 7⅛@—c. 1¾ pound 6⅞@—c.
Twine—9½@10 la livre.
COTTON TIES—Arrow $1 25 le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et 1 à 4c de plus par livre.

FRUIT—Frais—Limons, Messine $6 50 à 7 50 par boîtes, Palerme $6 50 à 7 50; Bananes $1 50 à 2 25 par régime. Ananas $1 50 à $2 50 la douzaine. Raisins de Malaga $3 10 la boîte Melons d'eau de la Louisiane $5 00 à 10 00 le 100; du Texas $12 00 à 16 00; de la Georgie $—— à 10 00; du Mississippi $5 00 à 10 00; cantaloups $1 50 la douzaine. nutmeg melons 30c. la douzaine.

FRUIT—Sec par livre—Pommes—½c — à 5⅜c. tranches nominales, fancy evaporated 10½ à 11c; Dattes—Persian 7½c, Fard 9c, figues sèches 12 à 15c; currants, 6 à 7c; prunes 7c; citrons — à 20c; raisins secs de Londres—California $2 50 à —— par boîtes. Malaga $3 10 la boîte, muscatelle $2 25 la boîte.

NOIX—Par livre—Pacanes—Louisiane nominales, Texas —@15c; pistaches—Tennessee red — à 8½c, Virginia hand-picked à 10½c. Amande Taragona 16@17c. noix du Brésil 11 à —c¼ livre. Filberts 12 à —; Noix de Naples 17; marrons italiens 16. Noix de coco $27 50 par 1000. 3⅛ à 3⅝c pièce en baril.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix en gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c de plus par baril et ¼ à ½c par livre en lots.)

POMMES DE TERRE—De la Louisiane $2 25 à 2 50.
PATATES DOUCES — Ordinaires $—— à 3 0; yams $ —— à 4 00.
OIGNONS—$2 75 à 3 00 le baril
AIL—De la Louisiane 25c à $1 10 le string selon la qualité et la grosseur.
CHOUX—$3 00 à 3 25.
CHOUCROUTE — De l'Ouest nominale le baril.
HARICOTS—Choice Northern 3⅛ à 3⅝; Western red kidney choice — à 8; New-York red kidneys — à 8; western white kidney 5⅛c, pois verts 2 à ——.
COW PEAS—60 à 90c. le boisseau.
TOMATES—$—— à 1 00 le boucaut.
SNAP BEANS—30c. par boîte de demi boisseau.
AUBERGINES—10 à 15c. la douzaine.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et ½ à 1½c de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest $4 50 à 5 00 la douzaine; poulets $1 75 à 2 00; canards $3 00 à 4 00; oies $3 00 à 4 00; dindes $8 00 à 12 00.
Les grosses volailles de la Louisiane $3 00 à 3 50; poulets $1 50 à 2 25; canards $2 00 à 2 50; oies $3 00 à 3 50. dindes $—— à 9 00.
ŒUFS—Ceux de l'Ouest — à 11c; ceux de la Louisiane 11 à 11½c.
SUIF—4½c la livre pour celui de la ville et celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 25 cts la livre.
LAINE — Burry 10 à 15c la livre; Louisiane clear 22½ à ——, clear lake 24 à ——c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4¾c; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3¾c; kips, 15 à 25 livres, 4¾c; peaux de veau 25c pièce.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 4 à 4½c; dry flint 6; dry salted 6½c la livre.
PELLETERIE—Loutre $—— à 4 00. castor 10 à 30c pièce; raccoons 10 à 30c.
PEAUX—Chevreuil à 28c la livre; moutons 10 à 60c pièce; chèvre 10 à 30c.
BOUGIES — Mêlés 2 à 2½c la livre; grise 1 à 1½; noire 2½ à 3½c.
CORNES—Cornes de bœufs prime, — à 5c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Bright kinds lugs 2 à 5; Leaf 6 à 12c; Cutting and Burley sorte lugs 4 à 10. Leaf 10 à 25.

TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 80c à $1 05; fine medium 55 à 65c; Bright quarters and common 11-inch 4 à 6 3s, 23 à 28c. Bright navy, 25 à 45c; fancy natural leaf 60 à 80c; fine-cut chewing 30 à 65c; granulated smoking 25 à 70.

NAVAL STORES—Les prix de gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à —— de plus par baril. Pitch $—— à 1 75; goudron de charbon $4 50 à 5 00 le baril, goudron de pin $—— à 4 00. Résine—A B C D E $1 30, F $1 35 G $1 42½ H — 65; I $1 95 K à la M $2 35, N $2 40, W G. $2 85, W W $3 35 Essence de térébenthine 39¼
Jobbing 3 à —c de plus le gallon.

CHARBON

PITTSBURG—Famille 48c le baril; $5 00 le boucaut. Anthracite $9 50 à 10 00 le ton; bateaux 25c; steamers $3 50 la tonne, en gros — à 25c le baril.

ALABAMA—Splint pour familles 45c; Carona pour familles 45c.; Montevallo 45c. le baril pour familles; Helena pour familles 65c.; steam coal sur chars $3 50 la ton.

VINS ET LIQUEURS

ALCOOL—Le gallon	2 25 @	2 40
BRANDIES—D. pays, le gal.	1 50 @	2 50
Pêche—vieux, le gallon	3 25 @	3 50
Pomme	1 25 @	2 50
COGNAC—Importé — 1882, le gallon	— @	4 50
1878	— @	5 50
1875	— @	5 75
1870	— @	6 50
1865	— @	7 00
1860	— @	8 00
1848	— @	12 00
Otard Dupuy & Cie Cognac 1882	— @	5 50
1870	— @	7 50
1864	— @	9 00
1848	— @	10 25
Jacquet, Dubouche &co. Cognac 1878	— @	4 50
1870	— @	5 50
1848	— @	9 00
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon	1 03 @	1 10
Ouest	1 05 @	1 10
Bourbon	1 40 @	3 52
Seigle	1 50 @	3 50
Ecosse, la pinte	4 00 @	4 25
Irlande	4 00 @	4 25
Duffy's malt whisky, par gallon	— @	9 00
par caisse	— @	6 00
GENIEVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15 @	1 50
Hollande, par gallon	3 75 @	3 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom	5 15 @	5 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 50 @	9 00
Holland, par caisse	7 25 @	7 50
VINS ROUGES—Claret ordinaire, la caisse	2 75 @	3 50
Importé Médoc, la caisse	— @	6 00
St-Julien, la caisse	— @	6 50
Vertheuil Médoc, la caisse	— @	6 50
Margaux, la caisse	— @	7 0
Château Dillon, par caisse	— @	7 50
Château Duplessy, la caisse	— @	10 00
Pontet Canet, la caisse	— @	10 00
Larose, la caisse	— @	14 00
Léoville, la caisse	— @	14 00
Château Haut Brion, la caisse	— @	24 00
Château Lafitte, la caisse	— @	28 00
Claret de l'Ouest, le gallon	35 @	40
California Sinfandel le gallon	45 @	75
Clarets importés — Ordinaire par barrique	57 50 @	60 00
Clarets de famille, par barriq.	65 00 @	80 00
Richebon, la barrique	— @	95 00
Blanquefort par barrique	— @	105 00
St-Clément, 1887, par barriq	— @	125 00
Château Dillon, par barrique	125 00 @	
VINS BLANCS—Californie gallon	48 @	90
Ordinaire, la caisse	2 75 @	3 5
Graves, la caisse	— @	6 00
Sauternes, la caisse	— @	8 00
Haut Sauternes, la caisse	— @	10 00
Château Carbonnieu, la caisse	— @	10 00
Château d'Arche, la caisse	— @	11 50
Château Suduiraut, la caisse	— @	15 25
Château Rouissac, la caisse	— @	16 00
Château [illegible] Bazanne, la caisse	— @	15 00
Château Yquem, la caisse	30 00 @	30 00
Importé de famille, la barrique	65 00 @	80 00
Importé fin, la barrique	10 00 @	200 00
Pints $1 de plus par caisse.		
Ordinaire, la caisse	3 25 @	3 0
Muscat, la caisse	4 25 @	6 50
Madère, Cante, le gallon	1 00 @	1 10
Madère, genuine fine, le gal	3 50 @	5 00
Madère, la caisse	12 00 @	25 00
Sherry, Cante, le gallon	1 00 @	1 10
Sherry Genuine Xérès, le gallon	1 50 @	5 00
Sherry, la caisse	20 00 @	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00 @	25 00
CHAMPAGNE—RoedererCarte		

Blanche, qts. par douz.	— @	29 50
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay	— @	24 75
Extra Dry	— @	26 50
Delbeck & Co.'s extra dry, qts.	— @	29 00
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	— @	26 00
D. B. Pol & Co.'s qts	— @	31 00
Perrier-Jouet—Cremant Royal quarts	— @	26 50
Perrier-Jouet—Special quarts	— @	29 50
Moët & Chandon, white seal, qts	— @	28 00
Bouche Extra Sec, quarts	— @	28 00
Bouche Sec, quarts	— @	28 50
Bouche Riche, quarts	— @	26 50
Pints $2 de plus par caisse		
Ale et Porter—		
Reed Bros, la douz	— @	1 75
Burke, E. J., la douz	— @	1 75

QUINCAILLERIE.

AXES—Hunt's	10 00 @	10 00
Double bit	— @	1 50
AXLE GREASE—Fraser's kegs.	4 @	5¼
Boxes, gross	10 00 @	10 50
BELLOWS—Blacksmith, 38 to 42 in.	6 00 @	23 00
BRASS—Sheet par livre	— @	—
COTTON SCRAPERS	2 40 @	3 00
CHAINS—Trace	25 @	75
Ox	5 @	7
COPPER—Roofing par livre	— @	23
Brazier's sheets, 12 livres et au-dessus	— @	30
HOES—H. B. No 0 to 6	3 50 @	5 50
A. B. No 00 to 3	3 25 @	6 50
Lyndon's bright crown, 00000 to 3	4 00 @	8 00
ROTARY Hoes—Mallon's	2 60 @	—
Avery's	125 00 @	—
Stubble diggers	— @	275 00
HOLLOW WARE—Skillets	2¾ @	4
Anvils	— @	11
IRON—Flat, 1½ to 4 inches by ¾ to 1	— @	—
Round, 1 to 1½ inches	— @	2.10
Square	4¼ @	3¾
Bands—Light, 3 to 6x¾	2 65 @	5¾
Heavy, 3¼ to 6x¼ inches	2 45 @	3 00
Hoops—1 to 3-inch	3¼ @	4
Sheet—No. 10 to 14 G	2 50 @	—
Galvanized, No 18 G	6 00 @	9 50
LEAD—Pig, par livre	5 @	—
Sheet, par livre	— @	—
STEEL NAILS—12 @ 40d basis.	— @	—
GANGS—Avery,	— @	—
United States Avery,	— @	9 00
Best	— @	10 00
PLOWS—Avery, cast, Nos 12 to 1	2 75 @	8 75
Avery, steel	4 50 @	20 00
Avery, double shovels, wood-en beams, set	— @	2 25
Avery, double shovels, iron beams, set	— @	2 25
Magnolia sweeps, all sizes, set	2 00 @	2 50
Double plows, Alleman's, Nos 1 to 5, each	25 00 @	30 00
PLOW STEEL—5 to 12x¼ to 3/8	4¾ @	4¾
ROPE—Sisal, ¾ in. and larger, basis	12 @	—
Manila	15 @	—
Cotton, 5 16 et au dessus	14 @	14¼
SPADES—Ames'	10 50 @	12 00
Lowlands	6 00 @	7 00
SHOVELS—Ames'	9 50 @	11 00
Lowlands	6 00 @	7 00
SWEDES IRON—7 to 12x¼ to 5/16	7 @	8
TIN—Roofing, 1x20x28 inches	13 00 @	14 00
I. C. 10x14	10 00 @	11 00
1x14x20	6 50 @	9 00
I. C. 1x14x20	5 60 @	5 50
Block, par livre	— @	26
WIRE—Peter Wright's	— @	16
WIRE—Barbed fence, galvanized	3 40 @	3 50
ZINC—Sheet par livre	7 @	7½
SHOT—Drop	1 70 @	—
Buck, 25 liv. bags	1 85 @	—
POWDER—25 liv. kegs	— @	5 00

MATÉRIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PER 1,000 FEET.

Sawn Tim No 1	817 00	Plank No 1	$12 00
No 2	13 00	No 2	10 00
No 3	11 00	No 3	8 50
Scantling No 1	13 00	Flooring No 1	15 00
No 2	8 00	No 2	13 00
No 3	7 00	No 3	10 00
Ceiling No 1	13 00	Weath Bds No 1	13 00
No 2	10 00	No 2	10 00
No 3	8 00		
Boards, No 1	12 00	Boards No 2	10 00
No 3	10 00	No 4	7 00

YELLOW PINE—DRESSED.

Flooring No 1	21 00	Ceiling, No 1	15 00
No 2	15 00	No 2	12 00
No 3	12 00	No 3	10 00
Weath Bds No 1	14 50	Boards, No 1	14 00
No 2	11 50	No 2	12 00
Boards No 3	—	No 4	10 00

CYPRESS—ROUGH.

Boards, No 1	25 00	Boards, No 2	27 50
No 3	22 00	No 4	16 00
No 5	16 00	No 6	—
Dr'ed Bds No 1	32 00	Dr'ed Bds No 2	22 50
No 3	21 00	No 4	19 00
No 5	17 00	No 6	19 00

WHARF TIMBER.

No 1	13	No 2	11 00
No 3	9½ cts		

Mohogany timber	50 00 @	65 00
Cedar timber	50 00 @	75 00
Walnut lumber—Il n'y en a pas sur le marché		
Oak lumber	40 00 @	50 00
Shingles 16, 18 and 20 in., sawed and split	2 50 @	3 00
Laths, per 1000	1 50 @	1 75
Alabama lime	95 @	1 05
Cement domestic	1 75 @	2 00
Cement, imported	2 75 @	3 00
Slate	5 75 @	7 00
Brick—Lake and I. C. R. R.	5 50 @	11 00
Paving	11 00 @	12 00
Ordinary	7 00 @	8 50
Sand	200 @	25
Shells, small	— @	40
Shells, large	1 25 @	1 50
Plaster	1 37 @	2 00

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST— bœufs aux grains	— @	—
par liv. gross, grass	2½ @	3
faire common	2 @	2¾
MISSISSIPPI, ALABAMA, &c. GRASS CATTLE—1re qualité, par livre	— @	—
2me qualité, par tête	10 00 @	15 00
Vaches communes et vieilles	7 00 @	10 00
VEAUX—1re qualité, par tête	7 00 @	9 00
2e qualité, par tête	5 00 @	6 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête	9 00 @	11 00
2me qualité par tête	7 00 @	9 00
HOGS—Good fat Western, par liv. gross	4½ @	5
Fair Ouachita par liv. gross	3½ @	4
MOUTONS—Choice, par tête	3 00 @	3 00
Fair, par tête	1 00 @	2 00
VACHES LAITIÈRES—1re qualité, par tête	30 00 @	40 00
2me qualité, par tête	20 00 @	25 00

CHEVAUX ET MULETS

Chevaux communs	$ 60 @ 125
Bons chevaux de trait	125 @ 180
Chevaux de selle et de voiture	250 @ 400
Mulets pour habitations sucrières	175 @ 200
Mulets, qualité moyenne	140 @ 175
Mulets pour coton	100 @ 125
Mulets communs	40 @ 75
Bons mulets de ville	225 @ 250

L'INDEPENDANCE BELGE,
Edition d'Outre-Mer,

Paraissant toutes les semaines et comprenant 10 PAGES DE TEXTE grand format.

La seule publication en langue française destinée spécialement à tous les pays d'Outre Mer et donnant le Résumé hebdomadaire du mouvement politique, artistique, littéraire, scientifique, industriel et commercial du monde entier.

Tableau graphique des transactions commerciales sur toutes les places, cours, marchés, etc. —Correspondances spéciales de toutes les capitales, modes, variétés, etc.—Romans feuilletons inédits des premiers auteurs contemporains.

A chaque numéro est joint un supplément littéraire de douze colonnes qui réunit la collaboration des nouvellistes, chroniqueurs et romanciers les plus en vogue.

PRIX D'ABONNEMENT:
Six Mois, 15 FRANCS. Douze Mois 30 FRANC

EDITION QUOTIDIENNE

Le meilleur marché, le plus répandu et le mieux informé des grands journaux européens en langue française.

PRIX D'ABONNEMENT:
Trois Mois, FR. 15. Six Mois, FR. 30. Douze Mois FR. 60.

CONDITIONS

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat sur la poste ou d'une traite à vue sur Bruxelles, Paris ou Londres. Les abonnements commencent le 1er ou le 16 de chaque mois.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande écrite à l'Administration:

17, rue des Sables, Bruxelles.

On demande de bons agents.
8 sept—1f pr. m le dim.

FEUILLETON.

No 25 Commencé le juin.

SACRIFIÉE!

GRAND ROMAN INÉDIT.

—PAR—

PIERRE SALES.

PREMIÈRE PARTIE.

XXI

UNE VENGEANCE.

(*Suite.*)

Ta mère et ta sœur, éveillées par le tapage de la rue, regardaient, par les fenêtres, ce qui se passait: tantôt, elles allaient vers la rue, tantôt, vers le jardin. Et, soudain, elles aperçurent une étrange lueur dans la fabrique. Ces misérables y avaient mis le feu. Des balles de coton étaient là, inutilisées, tout un stock de marchandises; on supposa d'abord que le coton avait pris feu lui-même en fermentant. On ne devina la vérité que deux jours après, en découvrant dans les décombres, les costumes à demi consumés de ces Français...

—Et, au milieu du trouble?....

—Ils s'échappèrent facilement. On ignora de quelle façon ils avaient pu sortir de la ville, mais on en eut, hélas! la certitude lorsque, deux ou trois semaines après, les journaux français racontèrent que le marquis de Montreux, miraculeusement échappé de Dresde, reprenait du service.

Quant à nous, nous étions ruinés! Ma police d'assurance étant à son terme, j'allais la renouveler au moment où la guerre éclata: je n'avais donc à compter que sur une indemnité que le gouvernement m'allouera, mais bien médiocre. Ce qu'il ne pouvait pas me rendre, c'est ma fille, morte de honte et de désespoir!

—Ah! mon père, s'écria Max, je vous comprends maintenant!

—La pauvre enfant était enceinte. L'émotion que l'incendie avait produite en elle, l'avait déjà abattue; mais elle croyait tout d'abord que cette catastrophe n'était due qu'au hasard.... Deux jours après, lorsqu'elle apprit la vérité, elle avoua tout à sa mère....

Et depuis, elle traîna, s'affaiblissant de jour en jour, maudissant l'enfant qu'elle portait dans son sein, appelant elle-même la mort à grands cris.... J'annonçai enfin mon retour, et ta sœur aînée n'eut pas le courage de l'attendre; son état d'ailleurs commençait à être connu dans la ville.... La veille de mon arrivée, elle se leva de son lit de douleurs, pendant l'absence de sa mère, et alla se jeter dans l'Elbe.

Quand je rentrai chez moi, je trouvai donc ma maison en ruine, ma fille morte et ma femme folle de désespoir. Quand la mort est entrée dans une famille, elle ne veut plus la quitter! J'accompagnai successivement trois cercueils au cimetière: celui de ta sœur, puis celui de ta mère et de ta grand'mère, qui ne pouvaient survivre à tant de honte et de douleur.... Je n'avais plus que toi!

En prononçant ces mots d'une voix mouillée de larmes, le baron tendait les bras à son enfant; il s'y précipita, et ils demeurèrent quelques instants silencieux, serrés l'un contre l'autre.

—Comme vous avez dû souffrir, mon père! s'écria Max avec un terrible accent de colère. Ah! quoi que vous tentiez pour venger ma mère et ma sœur, je suis prêt à vous obéir!

—Bien, mon fils, bien! dit le baron tout heureux. Je reprends mon récit.

Tout d'abord, je me laissai aller à mon désespoir, j'étais abattu, je n'osais plus me montrer dans les rues de Dresde. Puis, je maudis et la France et l'Allemagne, l'Allemagne autant que la France, et ces guerres impies, et les rois et les empereurs et tous ceux qui jettent les peuples les uns contre les autres, alors que les peuples ne demanderaient qu'à rester tranquilles. Un jour, il m'arriva même de tenir de tels propos devant les habitants de Dresde; on me dénonça au parti militaire, et je dus quitter la ville que j'habitais depuis mon enfance; tu devines que l'importance de la somme que devait m'allouer le gouvernement en fut diminuée. J'étais donc ruiné.

Pour moi, dès lors, il n'exista plus ni patrie, ni Saxe, ni Allemagne, ni France! Mon cœur ne nourrissait plus qu'une idée:

La vengeance!

Je ne détestais pas ce marquis de Montreux à cause de sa nationalité, mais à cause de ce qu'il m'avait fait. Il m'avait pris mon bonheur, je résolus de le faire souffrir comme il avait fait souffrir les miens!

Je sacrifiai le peu qui me restait pour assurer ton éducation, et je vins en France, misérable, inconnu, décidé à poursuivre de ma vengeance un des puissants du jour.

L'heure de la vengeance a enfin sonné! A la suite de mille travaux, de mille intrigues, de choses qui, je ne te le cacherai pas, tombent sous le coup des lois,—mais je suis devenu plus puissant que les lois!—j'ai gagné une grande fortune, une force considérable qui s'appuie sur tous les mondes, aussi bien sur le plus bas que sur le plus haut. J'ai des voleurs, des escrocs, des assassins à mes gages, et aussi des grands seigneurs, de ces hommes qui font figure dans le Tout Paris. Je me suis élevé au-dessus de tout et de tous.

Ai-je besoin de te dire qu'en m'acheminant ainsi vers ma situation actuelle, je suivais ce marquis, guettant l'occasion tant désirée. On l'avait créé général; je me disais qu'il se marierait, qu'il aurait des enfants, lui aussi....

—Une fille peut-être! prononça Max méchamment.

—Je dus renoncer à cet espoir. Le général demeurait et demeurera toujours vieux garçon; mais il y a son frère, le comte de Montreux; et celui-ci a une fille, une fille unique qu'il aime follement, qui est tout pour lui puisqu'il a perdu sa femme.... Le général, triste viveur, a dégringolé peu à peu très bas; il se déshonore en d'ignobles tripotages; je n'ai, pour me venger de lui, qu'à le toucher du doigt et le faire tomber comme un fruit pourri.... mais, pour me venger réellement, pour venger ma femme et ma fille, il faut que je voie le comte de Montreux ruiné, déshonoré; son usine—car c'est un grand industriel—réduite en cendres, et sa fille qui est un ange de beauté et de douceur... comme l'était la mienne... sa fille...

Max Kreizer interrompit son père avec un sauvage accent:

—Fiez-vous à moi, mon père! Je ne laisserai à personne le soin de venger ma sœur!

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIEME PARTIE.

I

UN AMI DÉVOUÉ.

Les Parisiens qui, dans la belle saison, descendent la Seine en bateau, aspirant après la fraîcheur des coteaux boisés de Sèvres et de Saint-Cloud, pouvaient remarquer, il n'y a pas longtemps encore, à mi-chemin entre les fortifications et le ponton de Billancourt, une maison basse aux volets verts, perdue, abandonnée, au fond d'un grand jardin où les herbes et les arbres poussaient presque à l'état sauvage.

Sur la porte de la barrière de bois vermoulu qui séparait le chemin de halage de ce jardin, se balançait un lamentable écriteau, à peu près effacé par la pluie, et qui jadis indiquait que la "villa" était à louer.

Et elle devait se trouver à louer depuis bien des années, car aucun des habitués des bateaux-mouches ou des hirondelles ne se rappelait ses anciens locataires. Et l'opinion sur ces locataires était généralement:

—Des gens qui ont dû faire de mauvaises affaires.

On n'accordait d'ailleurs que peu d'importance à cette pauvre maison. On voyait bien, au commencement des beaux jours, les fenêtres s'ouvrir, les volets verts s'étendre comme pour inviter les gens à entrer: mais personne n'était séduit. Et le printemps n'était pas terminé que la maison se refermait, comme désespérée, et retombait dans sa solitude.

Peu à peu, les arbres avaient démesurément grandi; et les feuillages formaient une tenture épaisse, qui ne permettait plus de voir l'habitation que par des trous ou par l'allée du milieu, la seule allée de ce jardin où quelquefois le rateau pratiquât un chemin au milieu des herbes.

Quant à l'habitation, elle était toute lézardée et serait peut-être tombée en ruines si les branches noueuses d'une vigne vierge ne l'avaient maintenue.

Malgré tout ce délabrement, la maison abandonnée avait une jolie allure poétique, gaie quand le soleil l'éclairait doucement, mélancolique par les clairs de lune. Quelques réparations en auraient fait un vrai nid d'amoureux, ou un de ces joyeux rendez-vous que les canotiers adorent trouver sur les bords de la Seine.

Tel était, du moins, l'avis de Mme Perrin, brave femme des environs, chargée par le propriétaire d'entretenir la maison et, au besoin, de la louer.

Mais l'allocation qu'elle recevait pour cet entretien était si minime qu'elle croyait accomplir sa mission en ratissant l'allée du milieu et en aérant la maison au printemps. Elle ne pouvait compter, pour une augmentation de ses bénéfices, que sur le denier à Dieu d'une location, et elle y avait à peu près renoncé.

Aussi, quelle joie pour elle quand, au printemps de cette année-là, une voisine vint la prévenir qu'un monsieur l'attendait sur la berge pour visiter la villa.

D'avance elle était décidée à la trouver charmante, à se montrer accommodante, à lui promettre toutes les réparations qu'il exigerait; et elle courait bien vite, vers la berge, de peur qu'il ne s'impatientât.

Le visiteur avait une bonne figure, une bouche rieuse; et, comme la brave femme ne parvenait pas à ouvrir la serrure, il l'aida sans façons.

Une fois dans le jardin, le visiteur promena un regard satisfait sur les arbres qui masquaient si bien la vue de la maison.

—En deux jours, dit Mme Perrin, on vous nettoyera tout cela; un jardinier vous fera de grandes éclaircies.

—Gardez-vous en bien! s'écria le visiteur, j'aime trop la verdure.... ou plutôt, mon ami aime trop la verdure; car c'est pour le compte d'un ami que je visite cette villa. Et mon ami a besoin du calme le plus absolu.

—Ah! monsieur, votre ami sera bien servi.

Et Mme Perrin décrivait avec volubilité les avantages de la maisonnette décorée du nom de villa: d'un côté, la Seine; du côté opposé, une rue ou plutôt une route à peu près déserte bordée par des jardins: et, sur les côtés latéraux, un terrain vague et un pré.

Puis ils entrèrent dans la maison: tous les papiers étaient moisis par l'humidité; tous les bois avaient joué; et le jour passait à travers certains murs.

—La propriétaire fera les réparations nécessaires, déclara Mme Perrin.

Le prix fut ensuite convenu, prix modeste d'ailleurs; et Mme Perrin revint chez elle, l'âme en joie, tandis que "son locataire" regagnait Paris, très satisfait lui aussi:

—Pas de voisins, murmurait-il. Hors de Paris et à deux pas de Paris. En cas d'alerte, la Seine devant soi. Vraiment, je ne pouvais trouver mieux.

Une heure après, le nouveau locataire de Mme Perrin montait les cinq étages d'une maison meublée du quartier Latin et frappait doucement à la porte d'une chambre située au milieu du palier.

Un jeune homme vint ouvrir et dit:

—Parle bas; il dort.

—Rien de nouveau?

—Rien, si ce n'est que le mieux se continue et qu'avant quinze jours, notre malade sera sur pied.

—Tu nous aura rendu un fameux service!

—Bah! fit l'autre en haussant les épaules, ne parlons plus de cela. Laisse-le bien manger à sa guise; moi, je file: on m'attend à Laënnec, où je dois remplacer l'interne qui est de garde.

L'étudiant prit sa serviette bourrée de livres, jeta un coup d'œil sur le malade qui dormait bien tranquillement, puis se retira.

Le nouveau venu s'était assis au pied du lit et contemplait le visage du dormeur enveloppé dans de l'ouate et des bandages. Il dit, au bout d'un instant:

—Sapristi! ce coup de fer ne l'a pas arrangé; je crois que sa belle amie elle-même ne le reconnaîtrait plus.

Quelques minutes après, le malade s'éveillait et souriait aussitôt en tendant la main à son ami.

—Te voilà revenu, Jérôme?

—Oui, Harry......

A ce nom de Harry, le malade s'écria:

—Comment! Dans l'intimité même, tu ne me donnes plus mon nom de Pierre?

—Il faut prendre, dès maintenant, de bonnes habitudes, de crainte de nous couper plus tard en public. Bref, j'ai notre affaire, la maison isolée et calme que nous révions; tu te remettras là, complètement, au milieu de la verdure...

—Quel dévouement que le tien, cher Jérôme! Tu ne vis donc plus que pour moi?

—Et pour qui vivrais-je sacrebleu? Ne sommes nous pas frères?.... Et puis, assez là-dessus!

Jérôme était de ces gens qui n'aiment pas qu'on parle des services qu'ils ont rendus.

Et cependant il avait fait des prodiges pour arracher son ami à la mort, pour la sauver des poursuites acharnées des policiers, et enfin, pour le faire vivre, ce qui n'avait certes pas été le moins difficile.

Lorsque l'agent Souvain et ses hommes avaient tiré sur les deux amis se précipitant dans la Seine, Pierre Sandrac seul avait été blessé, mais terriblement: une balle dans le bras droit et une balle dans la tête.

Il s'était évanoui aussitôt et coulait au fond du fleuve lorsque son ami le rattrapa.

Jérôme était un parfait nageur; il avait, en outre, souvent canoté du côté de Neuilly, au temps de sa splendeur: il connaissait bien le pont, le nombre des arches, le sens du courant.

Poussant son ami devant lui, il atteignit la seconde arche, la tourna et put se reposer quelques minutes sur le soubassement: les policiers ne le distinguaient plus; et, d'ailleurs, ils étaient persuadés que les deux hommes reposaient déjà au fond de la Seine, à moins que le courant ne les eût entraînés.

Lorsque Souvain se décida à explorer le fleuve avec un canot, Jérôme avait atteint l'autre rive, portant son ami toujours évanoui.

Il connaissait dans les environs, plusieurs terrains vagues où gîtaient des vagabonds. Il transporta Pierre dans le plus éloigné et fut assez heureux pour ne rencontrer personne sur son chemin.

Il installa le blessé aussi confortablement que le lui permettaient quelques mauvaises touffes d'herbe et de pierres; ensuite il alla chercher, dans une de ces guinguettes, qui semblent des repaires de bandits, un carafon de trois-six décoré du nom de fine champagne.

Puis il retourna auprès de son ami, lui versa quelques gouttes de cet affreux liquide sur les lèvres, et le ramena peu à peu à la vie.

Pierre poussait des soupirs lamentables; il souffrait horriblement.

Quand il eut reconnu Jérôme, il voulut parler; mais Jérôme lui imposa silence.

—Ne perds pas tes forces. Réponds simplement à mes questions par oui ou non.—On t'a pris pour le voleur chez le comte de Montreux?

—Oui.

—Et on t'a arrêté?

—Oui.

—La jeune fille a été blessée....

—Ah! pauvre Hélène!

—Bon! Voilà que tu me désobéis déjà! La conclusion est qu'il faut, à tout prix, conserver notre liberté. Peux-tu marcher?

—J'essaierai.

—Bien. En ce moment, nous sommes ici en sûreté; nous ne rentrerons à Paris que dans quelques heures. Repose-toi

Tandis que Pierre s'assoupissait, Jérôme enlevait ses vêtements et les tordait; quand ils furent à demi-secs, il déshabilla son ami, lui fit une couverture de ses vêtements à lui et fit sécher de son mieux ceux du blessé.

Il n'osait pas toucher aux blessures, craignant de commettre quelque sottise; il s'était contenté de les envelopper avec des mouchoirs.

A chaque instant, Pierre se plaignait malgré son assoupissement; ses souffrances étaient intolérables, il était brûlant et grelottait.

Jérôme, tout glacé, ne se soutenait qu'avec des rasades de trois-six.

Il attendait impatiemment l'heure où les maraîchers rentrent dans Paris: Il espérait bien se mêler à eux et se glisser entre des voitures sans éveiller l'attention des employés de l'octroi.

Vers deux heures, il dit à Pierre:

—Voici le moment, lève-toi.

En même temps, il le soulevait.

—Va, bégayait Pierre, va-t'en! Laisse-moi mourir ici. La vie m'est odieuse; ne t'expose plus pour moi.

Jérôme ne répondit pas; il entraînait son ami, qui ne pouvait marcher que bien lentement. Pendant presque tout le chemin, Jérôme le porta dans ses bras.

Il ne fallait pas songer à repasser par la porte de Neuilly, où l'alarme avait été évidemment donnée. Ils tournèrent Neuilly et gagnèrent la porte des Ternes.

Comme Jérôme l'avait pensé, ils se glissèrent facilement entre deux voitures de maraîchers.

Ils étaient dans Paris.

Mais ils n'avaient pas fait la moitié de l'avenue des Termes que Pierre tombait sur un banc.

—Je n'irai pas plus loin.... Je ne peux plus....

—Morbleu, tu me suivras bien jusqu'à ce que j'aie trouvé une voiture?

—Mais où me conduis-tu?

(*A continuer.*)

Une Parisienne est allée visiter une maison de campagne qu'elle désire louer pour la belle saison.

—L'habitation me plait, dit-elle au propriétaire, mais la vue est un peu bornée et j'aime les horizons lointains.

—Madame pourra voir à dix lieues à la ronde, rien qu'en montant sur les toits!